Fiche Astuce n°1



Présentation du SIGil'urba

Accès au SIGil'urba

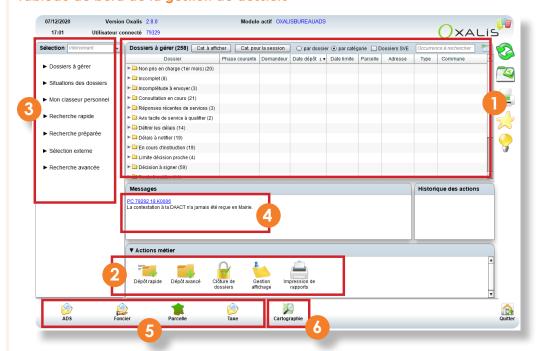
Le SIGil'urba est accessible:

- → à l'adresse https://sigil.sieds.fr
- ou via le site Internet du SIEDS: www.sieds.fr rubrique « Information géographique », « SIGil'urba », « Accéder au SIGil'urba ».



Accès au SIGil'urba

Tableau de bord de la gestion de dossiers



- 1 Dossier à gérer : véritable tableau de bord, il permet l'inventaire exhaustif des dossiers en cours d'instruction.
- (2) Actions métier: boîte à outil permettant de réaliser des actions sur les dossiers.
- 3 Sélection: permet de faire des recherches spécifiques sur des dossiers.
- **4 Message**: permet de lier des messages a un dossier. Ils sont visibles par la commune et l'intercommunalité.
- (5) Modules: accès aux différents modules du SIGil'Urba (voir au dos).
- 6 Cartographie : permet l'accès à la cartographie grâce à l'icone 📡 .



Les modules











Selon la nature des dossiers à étudier ou l'action à mener, ce bandeau permet l'accès aux différents tableaux de bord :

- → ADS: pour l'administration des dossiers d'autorisations d'urbanisme.
- → **FONCIER**: pour l'administration des dossiers fonciers.
- → PARCELLES: pour la gestion et la consultation des informations parcellaires.
- → TAXE: permet de lier des messages a un dossier. Ils sont visibles par la commune et l'intercommunalité.
- → MODULES: pour la gestion des taxes et participations.
- → CARTOGRAPHIE: pour accéder au module cartographique.

Les dossiers gérés



Par le module ADS

- → AP : Installation d'un matériel supportant de la publicité.
- → ATERP : Autorisation de consturire, aménager, modifier un établissement recevant du public.
- → ATIGH: Autorisation de consturire, aménager, modifier un immeuble de grande hauteur
- → CUa: Certificat d'urbanisme informatif.
- → CUb: Certificat d'urbanisme opérationne.
- → DP: Déclaration préalable.
- → DPEN : Déclaration préalable pour les enseignes.

- → DPLT : Déclaration préalable pour les lotissements et autres divisions foncières.
- → DPMI : Déclaration préalable portant sur une maison individuelle.
- → PA: Permis d'aménager.
- → PC : Permis de construire.
- → PCMI: Permis de construire une maison individuelle.
- → PD : Permis de démolir.
- → RU: Renseignement d'urbanisme.



Par le module Foncier

- → ACQ: Acquisition.
- → BFC: Baux et fonds commerciaux.
- → CES: Cessions.
- → DIA: Déclaration d'intention d'aliéner.
- → ECH: Echange.

Les différentes phases d'un dossier

Pour mieux suivre leur avancement, la vie d'un dossier est divisée en 4 phases :

- → Enregistrer: permet la saisie et le dépôt du Cerfa.
- → **Pré-instruction**: permet de gérer la demande de pièces, la consultation des services et la gestion des délais supplémentaires.
- → Instruction : permet d'indiquer les règlements sur la parcelle et de créer l'arrêté.
- → Chantier : permet de gérer l'ouverture et la fermeture de chantiers et les récolements.



Les fiches astuces du SIGil'urba sont disponibles en ligne sur notre site Internet : <u>www.sieds.fr</u>

